



Compte-rendu du conseil d'école du 28 novembre 2023

Présents :

Parents d'élèves : Mmes Anaïs Durand et Christelle Moyer.

Entreprise Michelin : Mme Gabriela Burca.

Enseignants: Mmes Laure Gudea, Sophie Lafon et M. Sébastien Spaeth (Directeur).

La séance débute à 15h15

Mme Lafon a accepté d'assurer le secrétariat de la séance ; M. Spaeth l'en remercie.

En préambule, le directeur précise que l'ensemble des remarques des parents d'élèves trouveront leurs réponses au cours du conseil.

1. Organisation de l'école

- Personnel de l'école

Deux professeurs des écoles, détachés auprès de la Mission Laïque Française, interviennent à l'école :

- Sophie Lafon a la responsabilité des niveaux CM1 et CM2 ; elle assure également la répétition de cours du CNED (matières scientifiques et arts plastiques) auprès des collégiens.

- Directeur, Sébastien Spaeth a la responsabilité des niveaux CP, CE1 et CE2 ; il assure par ailleurs la répétition des cours du CNED (français, HGEMC et musique) auprès des collégiens.

Trois professeurs sont recrutés localement, notamment pour assurer des cours de langue :

- Laure Gudea assure les cours d'anglais pour les élèves du CM1 à la 4ème (15h par semaine).

- Romina Ardelean assure les cours de roumain en CM1-CM2 (2h par semaine) et d'espagnol (6h par semaine).

- Meda Diaconita assure les cours d'anglais pour les élèves de CP-CE1-CE2 (3h par semaine) ; les lundis, mardis, jeudis et vendredis, elle prend également en charge la surveillance de la récréation de la pause méridienne et de la garderie après la classe (15h - 17h).

Notons enfin que les élèves sont tous intégrés à des cours d'EPS dans des classes de l'école hôte ; certains d'entre eux, bilingues, sont également intégrés en arts ou en musique.

- Effectifs et répartition des classes

Dix élèves (provenant de six familles) fréquentent l'école :

- 5 élèves en élémentaire (1 en CP, 1 en CE1, 1 en CE2, 1 en CM1 et 1 en CM2).

- 5 élèves au collège (2 en 6ème, 1 en 5ème, 2 en 4ème).

Ces effectifs ne devraient a priori pas évoluer au cours de l'année scolaire.

- Enseignements

Le calendrier scolaire est divisé en trimestres pour l'élémentaire et le second degré :

- Le premier se terminera le 8 décembre 2023.
- Le second se terminera le 29 mars 2024.
- Le troisième se terminera à la fin de l'année scolaire.

A chaque fin de trimestre, des rencontres parents professeurs sont organisées et sont l'occasion de remises de documents de scolarité :

- Pour les élèves de l'élémentaire, un livret d'évaluation.
- Pour les élèves du secondaire, le CNED fera parvenir à l'école un relevé de notes (courant février) puis un bulletin pour l'année scolaire (courant juin) ; pour compléter ce dispositif, les enseignants de l'école établissent à l'issue de chaque trimestre des bulletins plus personnalisés.

- Canaux de communication école / familles

M. Spaeth communique essentiellement avec les familles depuis l'adresse électronique direction.zalau@mlfmonde.org ; un groupe WhatsApp intitulé « Ecole MLF Michelin » est également utilisé pour les échanges moins formels. Les parents peuvent le contacter par ces biais ou encore par téléphone (+40 727 397 683).

L'accueil du matin ou la sortie des classes sont des moments où il est facile d'entrer en contact avec les professeurs. Les familles ne doivent cependant pas hésiter à prendre rendez-vous avec eux à d'autres moments en cas de besoin.

- Projet d'établissement

Le projet d'établissement triennal 2023-2026 est le prolongement du projet 2020-2023 ; comme il est peu probable que l'école perdure, il n'a pas semblé judicieux au directeur de le repenser en profondeur.

Ce document a été envoyé aux membres du conseil d'école en amont de cette réunion, de telle sorte que chacun ait pu en prendre connaissance.

Le directeur revient sur certains points liés à ce projet d'établissement :

- Les axes 1, 2 et 4 ont été très peu modifiés ; l'axe 3, intitulé « Développer ses compétences en langues : anglais, roumain et espagnol », a en revanche été retravaillé pour mieux répondre aux attentes des familles, et offre notamment :

- * une exposition plus importante à la langue anglaise pour tous : 1 heure de plus par semaine en élémentaire, 2 heures de plus au collège.
 - * une personnalisation des parcours en langue roumaine : intégrations maintenues pour les élèves bilingues (4 heures par semaine), cours maintenus pour les élèves motivés (débutants ou de niveau intermédiaire), dispense avec l'accord des familles pour les élèves non motivés.
- NB : Tous les élèves demeurent intégrés durant les cours d'EPS.

- Au sujet de l'exposition plus importante à la langue anglaise, le directeur souhaite faire un retour aux familles sur les séances de « Public Speaking » proposées aux collégiens. Il fait référence aux courriels envoyés les 8 et 10 novembre derniers, relatifs à des problèmes d'attitudes des élèves. Il rappelle alors l'objectif de ces séances, qui ne sont pas des cours à proprement parler : il s'agit de permettre à chacun de développer ses compétences en compréhension et en expression orales, à partir d'échanges impulsés par eux-mêmes ou la professeure, à travers divers moyens, comme par exemple l'exposé (mode que les élèves ont eux-mêmes choisi). Evidemment, ces séances nécessitent des savoir-être différents de ceux

habituellement convoqués en classe, et nécessitent pour certains un apprentissage. Il semble que les mises au point régulières avec les enseignants les aident à faire évoluer positivement leur comportement.

Mme Gudea témoigne en effet d'une amélioration dans le comportement des élèves ; les progrès doivent perdurer dans le temps, particulièrement au niveau de la participation. Elle ajoute que l'hétérogénéité du groupe est à la fois une difficulté et une richesse que les élèves doivent apprendre à gérer.

Mmes Durand et Moyer demandent si les élèves devront faire des exposés tout au long de l'année, dans la mesure où les motivations des uns et des autres sont différentes et que les enfants rencontrent parfois des problèmes de temps pour les préparer. Mme Gudea précise d'une part que les exposés pourraient tout à fait être préparés en classe et que, d'autre part, d'autres formats ont déjà été envisagés : vidéos, interviews, « enseignement de son talent », jeux, etc.

- Les projets pédagogiques ont une place de choix dans le projet d'établissement ; le directeur évoque ceux qui sont d'actualité :

* Un projet franco-roumain sur le thème du jeu du cadavre exquis a déjà été lancé ; élèves roumains et français y participent ; le projet pourrait aboutir sur une exposition artistique...

* Deux Classes Culturelles Numériques (CCN) débiteront très prochainement : en lien avec la Mlf, ces projets transdisciplinaires permettent aux élèves de rencontrer un artiste ou un scientifique pour échanger ensemble, en ligne ; les élèves doivent ensuite répondre à des consignes, que l'on peut assimiler à des défis. Sophie s'occupera de la CCN « Automata » qui marie sciences et technologie afin de produire des machines fantaisistes ; Sébastien s'occupera de la CCN « Philharmonie » qui, avec les Jeux Olympiques 2024 de Paris en point de mire, s'attachera à créer des ponts entre la musique et le sport. Les parents demandent si les CCN concernent tous les élèves ; les professeurs répondent par l'affirmative, même si, prenant en compte leurs différences d'âges, ils ne seront pas toujours réunis lors de ces projets.

* Un spectacle de fin d'année, entièrement pensé et écrit par les élèves accompagnés de leurs professeurs, est en cours de préparation... La dynamique du groupe « école » est très porteuse, la bienveillance des uns et des autres dans le travail de groupe engendre de riches échanges entre petits et grands. Le spectacle est prévu mardi 19 décembre à 18h ; l'entreprise Michelin offrira une petite collation.

* Des sorties scolaires seront organisées ultérieurement ; toutes suggestions de la part des familles sont les bienvenues.

Le projet d'école, ainsi que la présentation du projet franco-roumain, seront joints au compte-rendu de ce conseil d'école.

2. Règlement intérieur

Comme mentionné dans son paragraphe XIV intitulé « Application du règlement », le règlement intérieur de l'école peut être mis à jour lors du premier conseil d'école de l'année.

Les membres du conseil d'école ont pu l'étudier avant cette réunion ; ils n'émettent aucun commentaire à ce sujet.

Le directeur soumet alors au vote la nouvelle version du règlement intérieur.

Cette version est adoptée à l'unanimité des présents. Il est donc convenu que le nouveau règlement intérieur sera joint au compte-rendu de cette réunion.

3. Avenir de l'école Mlf-Michelin

Une fermeture de l'école étant fortement envisagée, Mme Burca est sollicitée pour évoquer son avenir. Malheureusement, cette dernière annonce qu'il n'est pas encore possible pour l'entreprise Michelin de se positionner définitivement, ni dans un sens, ni dans l'autre. Cela dit, une décision sera prise dans les semaines à venir, en décembre ou en janvier.

4. Divers

Récréations

Le dispositif en place n'a pas évolué depuis l'année dernière : la surveillance de la récréation du matin est prise en charge par le personnel de l'école roumaine, celle de la pause méridienne est assurée par le directeur et/ou Sophie, puis par Meda. Cela dit, les relations entre les élèves français d'une part, entre Français et Roumains d'autre part, sont nettement meilleures que l'année dernière ; les parents présents le confirment. Il arrive cependant encore que des problèmes surviennent, surtout entre les collégiens de l'école française. Aussi, des remédiations ont régulièrement lieu ; elles permettent généralement d'atténuer les tensions.

Cantine

Les temps de repas à l'école, dans un espace dédié, sont relativement courts : les élèves et le directeur déjeunent de 12h à 12h15, les lundis, mardis et jeudis (d'autres groupes d'élèves doivent déjeuner au même endroit juste après). Ils disposent de plus de temps les vendredis.

Les parents suggèrent de finir les cours dix minutes plus tôt (et donc de les reprendre 10 minutes plus tôt), mais les intégrations des élèves en classes roumaines concernent des élèves chaque jour de 11h10 à 12h.

Sur sollicitation de Mme Moyer, Mme Burca propose de s'entretenir avec le directeur de l'école hôte afin d'essayer de trouver une solution satisfaisante.

Par ailleurs, les plateaux-repas sont désormais sélectionnés en amont par Mme Oriane Berthou, puis sont proposés aux familles avant que le directeur ne passe la commande auprès du prestataire de l'entreprise Michelin. Lorsque les repas ne satisfont pas une forte majorité des élèves, le directeur en informe Mme Berthou afin qu'elle ne les sélectionne plus.

Cette organisation semble satisfaire l'ensemble de la communauté scolaire. M. Spaeth remercie donc chaleureusement Mme Berthou pour l'aide hebdomadaire apportée.

Second conseil d'école

Le prochain conseil d'école sera planifié au mois de mars.

La séance est clôturée à 16h25.